

## RÉDUCTION DE SERVICES AU CENTRE MÈRE-ENFANT DE L'HÔPITAL DE SEPT-ÎLES

**Baie-Comeau, le 30 décembre 2024** – Les services du centre mère-enfant de l'Hôpital de Sept-Îles seront réduits à compter du 1<sup>er</sup> janvier à 23 h 59 en raison d'un manque de personnel infirmier. Au cours de cette réduction de services, les accouchements seront toujours possibles à l'Hôpital de Sept-Îles,

Du 1<sup>er</sup> janvier 23 h 59 au 3 janvier à 23 h 59, la pédiatrie sera fermée. Les enfants nécessitant une hospitalisation seront gardés à l'urgence dans l'attente d'un transfert vers un autre centre hospitalier.

Du 1<sup>er</sup> janvier 23 h 59 au 10 janvier inclusivement, les services de la pouponnière et des soins intensifs pédiatriques seront réduits. Les nouveau-nés et les enfants nécessitant une surveillance privée à la pouponnière ou aux soins intensifs devront être transférés dans un autre centre hospitalier. Les femmes ayant une grossesse à risque, dont le nouveau-né pourrait nécessiter des soins intensifs, feront l'objet d'une évaluation et seront transférées, si nécessaire, dans un autre établissement.

Aucun nouveau-né ou enfant en provenance de l'extérieur de la région et nécessitant des soins et une surveillance, ne pourra être admis à l'Hôpital de Sept-Îles. Les soins devront continuer d'être offerts par l'établissement où l'enfant était déjà suivi.

Ces mesures visent à s'assurer que les soins offerts aux usagers soient sécuritaires. Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord multiplie les démarches afin de combler tous les quarts de travail et de réduire la durée de cette réduction de services.

Conscient des désagréments causés par cette situation, le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 252268